

Plan de prospection partagé Pays Sostranien Task Force Creuse



Contexte

Le Département de la Creuse a été retenu en 2022 pour expérimenter l'accompagnement rénové des allocataires RSA lancé par l'Etat. Outre la mise en place de nouvelles modalités d'orientations et d'accompagnements, le renforcement des interopérabilités des outils informatiques entre les partenaires, un des enjeux consiste à améliorer la coopération entre les acteurs concernant les relations avec le monde économique.

Des temps d'échanges se sont déroulés pour optimiser les actions déjà en place avec notamment des plans de prospections sectoriels (Industrie, semaine du Bâtiment...) et relatifs aux mesures (Parcours emploi compétences). Pour aller au plus près des acteurs, il a été proposé un plan territorial en

s'appuyant sur les EPCI. Le projet a consisté à mobiliser l'ensemble des acteurs, de co-construire une méthodologie et d'élaborer des outils communs permettant de répondre aux besoins des entreprises dans le cadre d'une opération intitulée « dites-le nous une fois ».

Cette initiative portée par le Département avec l'Etat, la Région avec l'appui de France Travail et de l'ensemble des partenaires et acteurs intervenants sur le champ de l'entreprise a permis une prospection territoriale partagée sur un temps limité intégrant un questionnement large afin de pouvoir mobiliser le partenaire adapté et répondre aux besoins exprimés.

Méthodologie :

- Des réunions préparatoires pour l'organisation de l'action,
- Une base de données initiale produite par France travail avec 165 entreprises identifiées,
- 98 entreprises sélectionnées (après retrait des doublons, entreprises fermées et celles de moins de 5 salariés),
- Identification de l'interlocuteur qui sera le plus approprié à rencontrer l'entreprise
- Cosignature d'un courrier par Mme La Préfète et Mme La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse présentant les enjeux et objectifs de l'action,
- Lancement du plan de prospection sur 4 semaines avec l'envoi ou la remise du courrier cosigné aux entreprises, complétude du questionnaire de recensement des besoins qui a été élaboré par l'ensemble des acteurs,
- Réunions hebdomadaires de capitalisation des retours, des réponses à apporter et des actions à mettre en œuvre.



Chiffres clés :

RÉUSSITE

- **69,40 %** de participation

DES BESOINS MULTIPLES

- **36,80 %** recrutement
- **16,40 %** conseils en recrutement, intégration et adaptation sur le thème emploi / handicap
- **52,20 %** formation pour les salariés et chef d'entreprise
- **13,40 %** développement économique
- **10,40 %** besoins spécifiques (développement entreprise, restauration, mobilité, ...)
- **9 %** besoin en logement

DES POSSIBILITÉS OFFERTES POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

- **61,80 %** des entreprises acceptent les périodes d'immersion professionnelle
- **60,30 %** des entreprises acceptent de recruter en alternance
- **54,40 %** des entreprises peuvent accueillir et former

Jémoignages des acteurs dans cette Action Novatrice

État : Quelle plus-value de la participation des services de l'État dans ce plan d'action ?

« Lors de nos différents échanges nous avons identifié dans le cadre de l'XP RSA, la possibilité de mettre en place un plan de prospection partagée intégrant plusieurs volets « besoins de recrutements et/ou de développement ».

L'idée de faire gagner du temps aux responsables d'entreprises et aux acteurs rejoint le positionnement de nos services sur le territoire, mobilisés pour apporter appui et réponses.

C'est à ce titre, que nous nous y sommes inscrits avec la mobilisation du service 3E et de la Déléguée à l'Accompagnement des entreprises et des parcours Professionnels. »

M.LUCIANI - Directeur Adjoint de la DDETSPP

.....

Conseil Départemental : Pourquoi la mise en place d'une telle action partenariale ?

« Profitant de l'XP RSA et notamment la possibilité de mise en place d'actions concertées sur le volet «entreprises», nous avons décidé au sein du Département avec nos équipes de la DIL avec les services de la DDETSPP, de la Région et de France Travail d'aller plus loin sur le questionnement des entreprises avec l'ensemble des partenaires que sont les chambres consulaires, le club des entreprises s'engagent, les GEIQ, l'AFPA, les EPCI et les autres membres du réseau pour l'emploi (mission locale et Cap emploi). »

M.AUTIER - Directeur Insertion Logement

.....

Région Nouvelle-Aquitaine : Coopérer et co-construire pour mutualiser et optimiser les réponses à apporter aux besoins des entreprises

« La Région s'est inscrite dans la démarche initiée par le Département et France Travail dans ce territoire creusois, traduisant ainsi une implication de la Région en proximité incarnée par des agents qui agissent déjà dans le territoire en matière de développement économique, de formation

et d'emploi, d'économie sociale et solidaire, d'aménagement du territoire. Cette action concertée en direction des entreprises favorise la coordination des interventions de chaque acteur dans une cohérence d'ensemble afin de favoriser un sens commun et la co-construction de solutions adaptées à leurs besoins notamment au travers des dispositifs du plan régional de mobilisation pour l'accès à l'emploi et l'aide au recrutement des entreprises. »

M.CHOSSON - Directeur Adjoint du Pôle Formation-Emploi

Région Nouvelle-Aquitaine : L'efficacité de l'action pour les entreprises

« Un porteur de projet se perd devant le nombre d'interlocuteurs existants. Il est donc nécessaire que tous nous travaillions de concert, en proximité et en s'adaptant à la problématique de l'entreprise. En allant par binôme institutionnel directement au sein de l'entreprise, analyser lever les freins à l'embauche ou à la formation en apportant des solutions et contacts directs, c'est ce que nous avons réussi à mettre en place lors de cette expérimentation à La Souterraine. »

M.DURAND - Coordinateur des Territoires d'Industrie en Nouvelle Aquitaine

.....

France Travail : Pourquoi cette action est novatrice ?

« En réunissant tous les partenaires de l'emploi autour d'une même table, cela favorise une approche collaborative où chaque acteur peut apporter son expertise spécifique. Cette synergie permet de maximiser les ressources disponibles et d'offrir un soutien plus complet et adapté aux entreprises.

La philosophie du « dites-le-nous une fois » est particulièrement innovante en réduisant la charge administrative pour les entreprises. Elles n'ont plus à répéter leurs besoins à plusieurs interlocuteurs. Cette organisation permet de relayer l'information aux partenaires adéquats, ce qui rend le processus plus fluide et efficace.

En fonction des besoins identifiés, le bon partenaire peut se rapprocher de l'entreprise pour apporter une solution ciblée. Cette personnalisation des services améliore les chances de succès dans la réponse aux besoins des entreprises, qu'il s'agisse de formation, de recrutement, de financement ou autres.

La Task force permet une meilleure coordination entre les partenaires. Chacun connaît les initiatives et les actions des autres, ce qui évite les redondances et permet de combler les lacunes de manière plus efficiente. Cette action est novatrice car elle tire parti de la collaboration et de la personnalisation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, tout en simplifiant et en optimisant le processus d'accompagnement. »

M.SEDAN - Directeur Départemental France Travail en Creuse

Mission Locale :

« Cette expérimentation a permis de mettre en avant l'investissement et la complémentarité des différents acteurs du territoire (acteurs du service public de l'emploi, consulaires, centres de formations, employeurs, groupement d'employeurs...).

La mise en commun de nos forces nous a amenés à centraliser les informations et ainsi établir un recensement complet des besoins exprimés par les entreprises du pays sostranien. Le bilan de cette action nous permet aujourd'hui d'ajuster le curseur de nos interventions et de mettre en face de chaque besoin un partenaire et une réponse adaptée. L'attention de la Mission Locale est particulièrement portée sur les structures se positionnant comme accueillantes en PMSMP ou ayant recensé des besoins présents ou futurs sur des offres d'emploi et des contrats d'apprentissage. Le public que nous accompagnons et les entreprises du pays sostranien doivent maintenant pouvoir tirer profit de cette expérimentation »

Mme LONGEQUEUE - Directrice adjointe et M.DHERON - Chargé de relations entreprises.

CAP EMPLOI 23 :

« Le plan de prospection partagé sur le Pays Sostranien a permis de concrétiser le partenariat entre les membres du

Réseau pour l'Emploi sur une action très opérationnelle et c'est pourquoi Cap Emploi 23 s'y est engagé pleinement. La question de la politique de l'emploi des personnes en situation de handicap a été portée dans chacune des 98 entreprises visitées par les partenaires et 16.40% des dirigeants ont souhaité être recontactés pour approfondir cette thématique, preuve qu'en collaborant, on peut faire progresser l'inclusion et apporter des réponses adaptées aux dirigeants.»

Mme GAINANT Directrice de CAP EMPLOI 23

CCI :

« Les chambres consulaires ont souhaité participer au plan de prospection partagé concernant l'insertion des bénéficiaires du RSA pour mutualiser leurs actions, coordonner un accompagnement renforcé et répondre efficacement aux besoins en compétences des entreprises locales, tout en soutenant l'inclusion sociale et professionnelle. »

M.DALY - Directeur de la Chambre des commerces et de l'industrie.

Partenaires :



Contact

direction.insertionlogement@creuse.fr